

**Communiqué de candidature pour l'inscription au
Master Professionnel en Comptabilité : préparant
à l'examen national de révision comptable
(MPC)
Formation à distance
2026-2027**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) annonce l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année (M1) du Master Professionnel en Comptabilité : préparant à l'examen national de révision comptable.

L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant les deux ans de formation (M1 et M2) et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent en présentiel durant les jours de la semaine dans un des centres d'examen de l'UVT.

Qui peut postuler ?
Peuvent postuler au master : <ul style="list-style-type: none">▪ les titulaires d'une licence en comptabilité.▪ les titulaires d'une maîtrise en comptabilité (ancien régime).
Comment s'inscrire ?
1^{ère} étape : Préinscription en ligne
✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT au plus tard le 16 août 2026 . Le lien de préinscription est le suivant : http://inscription.uvt.tn/candidature/?formation=1-MPC-381

Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription en ligne, sont les suivantes:

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT;
- CV ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers);
- Extrait de naissance en français;
- Copie du baccalauréat et du relevé des notes;
- Copie de tous les diplômes universitaires et les relevés de notes pour toutes les années universitaires y compris les années de redoublement;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance des établissements d'enseignement supérieur privé;
- Attestations de travail, de stages ou tout autre document attestant l'expérience professionnelle, classées par ordre chronologique;
- Attestations de formation;

Pièces optionnelles consolidant le dossier de candidature:

- Justificatif de l'inscription en révision comptable ancien régime et/ou de la validation de modules dans l'examen national de révision comptable (ancien régime) le cas échéant ;

NB : Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante entraîne systématiquement le rejet de la candidature.

Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription, merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.

2^{ème} étape : Dépôt du dossier

- ✓ Une fois la sélection est faite **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.**
- ✓ **Seuls les candidats présélectionnés** seront invités à finaliser l'inscription en déposant ou envoyant par voie postale l'ensemble des pièces justificatives déjà soumises en ligne, accompagnées du règlement intérieur de l'UVT et de l'imprimé de validation de la candidature en ligne dûment signés.
- ✓ **Seule la date de réception** du dossier au bureau d'ordre de l'UVT fait foi ; la date d'envoi ne sera pas prise en considération.

Adresse postale :

**Université Virtuelle de Tunis
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis.**

Critères et formule de sélection (voir Annexe 1)
Les droits d'inscription:
<p>✓ 1606.000 DT / année universitaire (1500 + 07% TVA + 1.000 DT droit de timbre).</p> <p>Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription sur le site Web de l'UVT au plus tard le 21 septembre 2026.</p>
Etudiants étrangers:
<p>Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et que vous possédez un identifiant unique délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.</p>
Important:
<p>Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2026-2027 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.</p> <p>De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.</p>
<p>Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation: https://www.uvt.rnu.tn/mpc</p>
<p style="text-align: center;">Université Virtuelle de Tunis 13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254 Fax : +216 71 903 603 www.uvt.rnu.tn</p>

Annexe1: Critères de sélection et formule de calcul du score

Master Professionnel en Comptabilité : préparant à l'examen national de révision comptable (MPC)

Conditions d'accès à la formation

Seuls les titulaires **d'une licence en comptabilité** ou **d'une maîtrise en comptabilité (ancien régime)** peuvent postuler pour le master professionnel en comptabilité préparant à l'examen national de révision comptable.

Les candidats qui ne répondent pas à cette condition seront **systématiquement éliminés de la sélection.**

Critères d'admission

L'admission se fait par voie de concours sur dossier. Un score d'admission est calculé pour chaque candidat. Le score est déterminé comme suit :

Score = $[(M0+M1+M2) - \text{Malus redoublement} - \text{Malus contrôle}] / 3] + \text{Bonus diplôme} + \text{Bonus modules en révision comptable} + \text{Bonus formation certifiante.}$

Avec :

- 1) M0 : La moyenne générale des deux dernières années d'études
- 2) M1 : La Moyenne des deux matières suivantes : comptabilité financière 1 et comptabilité financière 2 (ancienne appellation comptabilité générale 1 et comptabilité générale 2)
- 3) M2 : L'expérience professionnelle

0 an = 10

1-2 an = 12

> 2 ans = 14

4) Malus de redoublement : (-0,5 par année de redoublement)

5) Malus contrôle (-0,25 par admission par année à la session de contrôle)

6) Bonus du diplôme

Bonus = 0,5 point pour les titulaires d'une maîtrise

Bonus = 1 pour les titulaires **d'un autre master dans le domaine des sciences de gestion**

7) Bonus module révision comptable

Bonus = 0,5 point pour les titulaires d'une maîtrise ayant suivi une formation en révision comptable sans avoir réussi de modules.

Bonus = 1 point pour les titulaires d'une maîtrise ayant suivi une formation en révision comptable et ont réussi un module.

Bonus = 1,5 points pour les titulaires d'une maîtrise ayant suivi une formation en révision comptable et ont réussi deux modules.

8) Bonus = 0,5 point pour les candidats ayant suivi une formation certifiante dans le domaine de la comptabilité (notamment les IFRS), de la fiscalité, de finance, de commissariat et de droits des affaires et du management.

Le bénéfice des bonus n'est définitif que si le candidat présélectionné fournit les justificatifs nécessaires lors du dépôt des dossiers. La non-fourniture des justificatifs, entraîne systématiquement le re-calcul du score et le candidat sera éliminé si le nouveau score calculé ne lui permet pas l'accès au master.

Il est à noter que le bonus relatif à la certification est soumis à l'appréciation du jury de sélection en fonction de la qualité de la certification obtenue.

L'acceptation des étudiants n'est définitive qu'après la vérification du dossier déposé par le candidat.